

Département du Doubs

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON

PLU

Frasne Drugeon

Commune de FRASNE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.2 Document graphique

Ecarts au 1/2000 ème

Pièce n°4.2.9

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 31/08/2021

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 30/07/2022

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Initiative

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Delber - 70000 Vesoul
Tél : 03 83 25 46 47 - Fax : 03 83 25 13 09
initiative@orange.fr

Agence de Besançon

Tél : 03 83 25 51 29
initiative@orange.fr

Prélude

Légende :

■ - ■ Limite de zone ou de secteur

Zones urbaines

UA : Zone urbaine à caractère ancien

UAlac : Secteur de la zone UA correspondant au hameau de l'étang

UX : Zone urbaine à destination principale d'activités économiques

UXb : Secteur de la zone UX en lien avec le pôle bois

Zones agricoles

A : Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles

Arb : Secteur de la zone A à enjeu environnemental (réservoir de biodiversité)

Ae : Secteur de la zone A en lien avec le site RTE

At : Secteur de la zone A à vocation touristique (gîtes ...) : STECAL

Zones naturelles

N : Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nrb : Secteur de la zone N à enjeux environnemental (réservoir de biodiversité)

Nf : Secteur de la zone N où les exploitations forestières sont autorisées

Secteurs concernés par des risques au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Risques mouvement de terrain

Glissement de terrain

Secteurs à risque de glissement de terrain (aléa moyen (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012))

Secteurs à risque de glissement de terrain (aléa fort (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012))

Secteurs à risque de glissement de terrain (aléa très fort (source : atlas des secteurs à risque de mouvement de terrain de 2012))

Indices karstiques (source: DDT, BRGM, GIFEK, IGN, Prélude)

Cavité naturelle

Doline

Perte

Aléa fort

Aléa affaissement (source : DDT, Atlas des mouvement de terrain)

Fort (forte densité de dolines)

Elements paysagers et écologiques représentés au titre des articles : L.151-19

151-19

Element ponctuel du bâti ou du paysage

Element linéaire du bâti ou du paysage (mur en pierre)

Clos et jardin

Element surfacique du paysage

L.151-23

Milieux humides (sources : DREAL et CBNFC, CEN, Prélude)

Zones humides avérées

Haies ou alignements d'arbres

Mares

Sources

Préscriptions réglementaires

Bâtiments agricoles

Bâtiments soumis à l'OAAP patrimoine

Bâtiments isolés en zone A ou N pouvant changer de destination

Destination d'activité

Destination d'habitat

Autres éléments

Cours d'eau

Cours d'eau DDT

Autres écoulements, fossés en eau

Liaisons douces à préserver ou à créer

Liaison douce à préserver

Liaison douce à créer

